



LOCATIONS DE SALLE

Par fifine

Bonjour

Je suis propriétaire d'une salle de location privée d'environ 400m2 ,après une vague d'annulation et de remboursement des prestations , je suis hélas comme pas mal de commerçant dans la "galère " quelqu'un peut -il me renseigner , quand pourrais-je reprendre mon activité ,et si oui combien de personnes sont autorisées ;

En temps normal , il y a une capacité de 200 personnes .

Merci de vos réponses

Par Emilya

Bonjour,

Tu pourrais peut-être trouver la réponse à ta question ici

<https://www.20minutes.fr/societe/2761107-20200415-coronavirus-mariages-prevus-apres-11-mai-pourront-avoir-lieu>